SUR LES TRACES DES MOINES ET DES BONSHOMMES

Infos Pratiques	
Distance	53.5 km
Niveau	Difficile
Dénivelé	2233 m D+
Départ	VILLEROUGE-TERMENES

Votre itinéraire

Étape 1 - De Villerouge Termenès à la Chapelle Notre Dame des Prats : de la mairie, suivre le Camin de la Bassa et, au croisement, poursuivre tout droit, laissant le chemin vers Palairac. Prendre à droite et, 50 m plus loin, monter à gauche par un sentier herbeux en surplomb d'un champ sur 80 m. Au bout, tourner à droite pour monter sur le Pech Rigaud. Le sentier étroit est en balcon au-dessus de la vallée. Redescendre pour déboucher sur une piste. Traverser un ruisseau à gauche et gagner une petite Chapelle. De Notre Dame des Prats à un virage de la D 40 : Poursuivre sur la voie principale : retraverser le ruisseau et laisser un chemin à droite. L'itinéraire se faufile dans un vallon encaissé rive droite du ruisseau. Après deux passages à gué et avant les ruines d'une ancienne bergerie, descendre à droite, puis à gauche 50 m plus loin pour atteindre le barrage du Libre (! En cas de courant fort). Traverser à gué pour s'engager en face dans la montée raide et en lacets en sous-bois. Rejoindre une piste. La remonter à droite (Point de vue : Falaise de la Clape de Villerouge) ; ignorer un chemin à droite, puis bifurquer à droite pour pénétrer dans les forêts domaniales de Villerouge et de Termes et cheminer en suivant les contours du massif (Point de vue : Vue sur la vallée du Libre et le hameau de Creuilhe). Traverser plusieurs ruisseaux. Une montée un peu raide et une descente débouchent sur un croisement. Remonter à gauche pour rejoindre la D 40 ; l'emprunter à droite sur 300 m. D'un virage de la D 40 à la bifurcation de la Croix de Pierre : Dans le virage, quitter la départementale pour suivre en face un large chemin en sous-bois. A la croix, poursuivre vers la gauche (Point de vue : Vue sur le Château de Termes). De la Croix de Pierre à Termes : Continuer la descente vers Termes par un chemin creux. Suivre les ruelles à flanc de colline, passer à gauche devant l'église et gagner la D 40 (visite du château conseillée). De Termes reprendre la direction de la Croix de Pierre et poursuivre l'itinéraire vers la Serre de Coste Raste sur le plateau, belle vue sur le château et le haut des gorges du Terminet. Au Col de la Gardie, aller à gauche en descente et poursuivre l'itinéraire. Atteindre la rive de l'Orbieu dans un méandre puis traverser le pont à gauche sur la D212. Poursuivre sur la route sur un peu plus d'un km. De Durfort aux Hautes-Jonquières : Tourner à droite (vue sur le château de Durfort à gauche : édifié sur un piton rocheux, le château se dresse en surplomb des gorges de l'Orbieu, poste avancé de la forteresse de Termes) ; on quitte la route ; poursuivre sur le GR36 et monter jusqu'à la maison forestière de Combe de Vigne en partie ruinée (abri possible). Cheminer au milieu d'un paysage insolite (laisser sur votre droite le chemin allant aux Basses Jonquières ou Métairie Carrus) et arriver jusqu'aux Ruines de l'ancien Prieuré de Saint Clément. Continuer dans le cirque de Jonquières dominé par la falaise trouée, traverser le ruisseau des Jonquières et poursuivre jusqu'au hameau des Hautes-Jonquières. De Hautes-Jonquières à Mayronnes : Après le hameau des Hautes Jonquières, bifurquer à gauche en suivant le GR 36 et remonter jusqu'au Col de la Croix (363 m) (Vue panoramique sur le plateau du Lauza et l'Alaric), puis traverser la combe Gautier. Continuer sur la piste vers Mayronnes (en option : aller/retour au village). De Mayronnes à Caunettes-en-Val : Avant d'arriver à Mayronnes, tourner à droite sur une piste ; en vue de la citerne, prendre à droite une piste en montée : on suit une partie du Sentier Sculpturel. Après environ 1km, descendre à gauche sur un sentier jusqu'à déboucher dans une vigne. Prendre dans le lit du ruisseau (! très raviné) qui longe la vigne et continuer sur la piste. On contourne une

ruine et on traverse à nouveau le ruisseau. Monter sur le chemin puis prendre à gauche sur un sentier en descente. Déboucher sur un chemin et prendre à gauche vers Caunettes en Val. De Caunettes-en-Val au Lauza : Sur la D 41, tourner à gauche sur la D 42 et juste avant le cimetière, prendre le chemin à droite. Cheminer, arriver à la piste transversale, prendre à droite sur environ 150 m, et prendre le chemin à gauche. Monter progressivement sur le plateau de la Bouchère en restant sur le chemin principal. Continuer tout droit sur le plateau de la Bouchère à travers une végétation dense type maquis. (Belvédère sur les Corbières, l'Alaric, le plateau de Lauza). Après l'arête de la Côte Aigre, la descente est raide. Traverser une zone très aride de marnes rouges et continuer la descente par un étroit sentier à gauche. Reprendre la piste vers la gauche jusqu'à la traversée du Serrat de l'Epine. Ignorer à gauche le chemin de Notre-Dame-du-Carla. A l'intersection, prendre à droite, passer à côté d'un vieux puits, arriver au Lauza (Maison forestière rasée suite à un incendie). Du lieu-dit de Lauza à Lagrasse : Prendre à gauche (on retrouve l'itinéraire suivi à l'aller) : rouler le long d'une belle allée de cyprès et de pins, laisser un chemin à droite et arriver à une intersection. Prendre le deuxième chemin à gauche. Cheminer, (Vue à gauche sur la combe Chaudron et les méandres du Sou. A droite, vallée de l'Orbieu). Descendre un petit col. Passer tout droit devant une capitelle. Redescendre sur une piste caillouteuse. (Le site est remarquable tant par sa situation que par sa végétation de pins parasols, pins sylvestres et surtout cyprès). Dominer rapidement le village. Continuer la descente dans un méandre de l'Orbieu jusqu'à votre arrivée au village de Lagrasse. Ne manquez pas sur et hors itinéraire : Abbaye et village de lagrasse ; chapelle de ND du Carla ; château de Saint Pierre des Champs ; château et village de Villerouge Termenes ; château et village de Termes ; Mayronnes village et sentier sculpturel. Points de vues : - Point de vue sur le chemin des fesses de Charlemagne : Le site est remarquable tant par sa situation que par sa végétation de pins parasols, pins sylvestres et surtout cyprès. - Point de vue fin de ce chemin : Vue à droite sur la Combe Chaudron et les méandres du Sou. A gauche, vallée de l'Orbieu) - Belvédère du Mont Major (541 m) (Point de vue : Vue à 360° sur le Mont Tauch, le pech de Burgarach et la chaine des Pyrénées). - Crête de la Serre de Blanès (Point de vue : Panorama exceptionnel). - Au-dessus du Libre : Point de vue : Falaise de la Clape de Villerouge - Forêt domaniale de Termes Point de vue : Vue sur la vallée du Libre et le hameau de Creuilhe - Croix de pierre : Point de vue : Vue sur le Château de Termes. - Durfort : vue sur le château - Col de la Croix (363 m) Vue panoramique sur le plateau du Lauza et l'Alaric - Plateau de la Bouchère Belvédère sur les Corbières, l'Alaric, le plateau de Lauza.

Préconisations

Attention, le risque incendie est souvent élevé, en particulier l'été, et peut entrainer des fermetures de massifs. Renseignez-vous avant de partir en consultant la carte du risque incendie pour les activités de pleine nature.

Feux strictement interdits. Ne fumez pas et ne jetez jamais de mégots dans la nature. Les incendies sont nombreux et catastrophiques dans notre région. En cas d'incendie ou d'accident : donnez l'alerte 18 ou 112 à partir d'un portable.

Protégez-vous du soleil et emportez de l'eau en quantité suffisante.

Évitez la cueillette des fleurs et des plantes. Emportez tous vos déchets. Refermez les clôtures et tenez les chiens en laisse dans les espaces de pâturages, les villages et les zones protégées.

Parcours VTT : les itinéraires sont souvent partagés avec les randonneurs ou d'autres usagers (voitures, tracteurs etc.). Soyez prudents et anticipez toujours qu'un piéton peut être présent au détour d'un virage pour avoir le temps de freiner si nécessaire. Les piétons sont par principe prioritaires, ralentissez lors des croisements ou arrêtez-vous si la configuration du terrain vous y oblige.

Merci et bonne randonnée !

En savoir plus

https://www.tourisme-corbieres-minervois.com/balades-et-randonnees/sur-les-traces-des-moines-et-des-bonshommes-3/